

Canton de Berne
Municipalité de PÉRY




Plan d'Aménagement Local (PAL)
PLAN DE ZONES (PZ)
SECTEUR REUCHENETTE - RONDCHÂTEL
1:2'000

N° plan	2866-11		Format		110 x 90 cm
	Date	03.12.2012	Projet	MBa	Corréole
			Dessin	JH	MBa

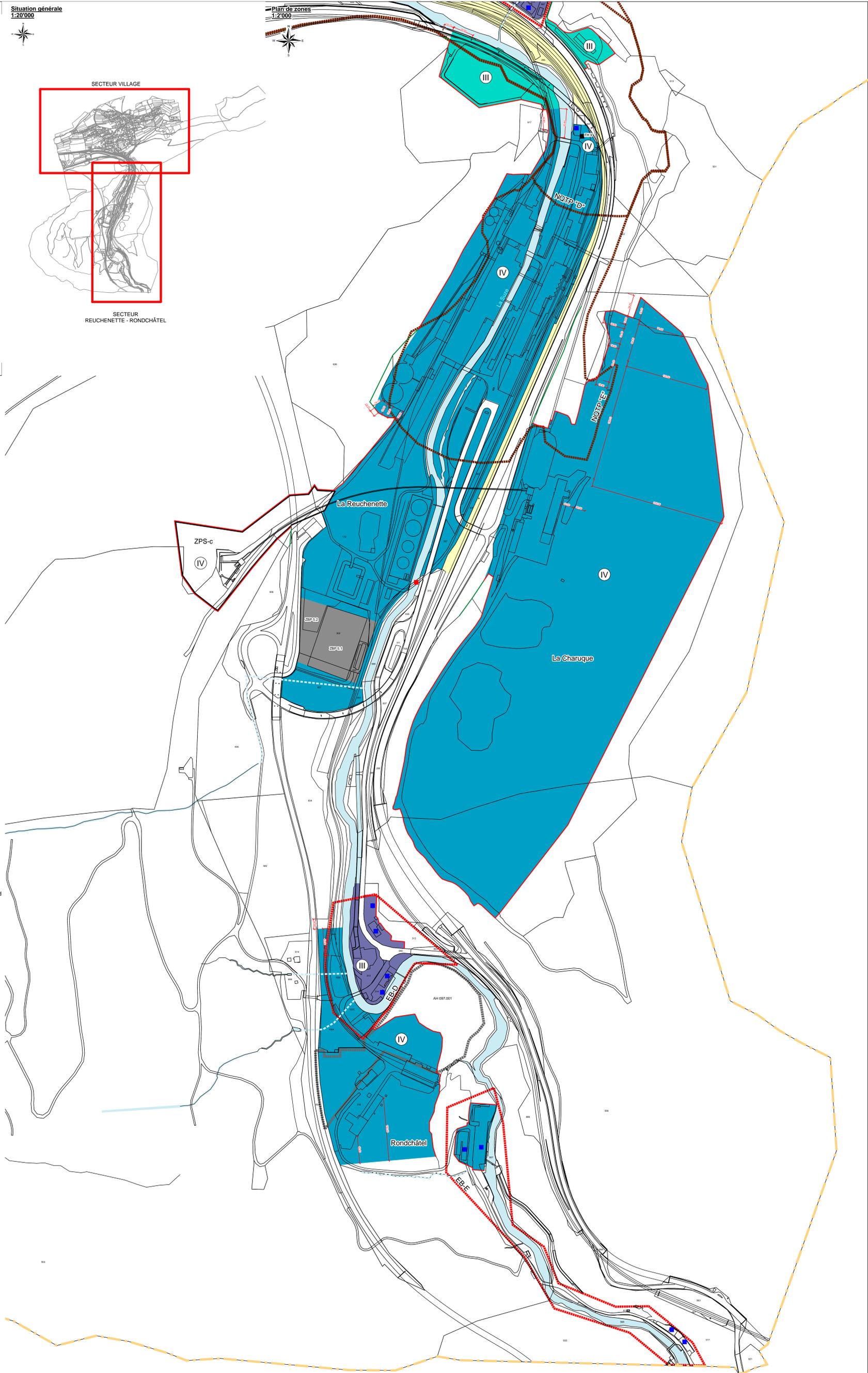
ATB sa
Ingénierie - conseil - GEA - L&C

LE FOYARD
Droits & Environnement

Situation générale
1:2'000



Plan de zones
1:2'000



INDICATIONS RELATIVES À L'APPROBATION

Participation de la population du 5 au 30 septembre 2011
Examen préalable cantonal du 17 septembre 2012
Publication dans la Feuille officielle du Jura bernois des 19 et 26 septembre 2012
Publication dans la feuille officielle du District de Courtelary des 20 et 27 septembre 2012
Dépôt public du 24 septembre au 24 octobre 2012

Oppositions liquidées: 0
Oppositions non liquidées: 0
Réserves de droit: 0

Arrêté par le Conseil Municipal le 29 octobre 2012
Arrêté par l'Assemblée Municipale du 3 décembre 2012

Au nom de la Commune Municipale de Péry
Madame Le Maire *Mina FERTIG*

Le Conseiller Municipal en charge de l'Urbanisme et de la Police des Constructions
André BÉSSIRE

Les indications ci-dessus sont certifiées exactes.
Le Conseiller Municipal en charge de l'Urbanisme et de la Police des Constructions Péry, le

Approuvé par l'Office des Affaires Communales et de l'Organisation du Territoire (OACOT)

Limite de forêt faisant foi approuvée par l'Office des Forêts du Canton de Berne (OFOR)

- Zones bâties / Zones à bâtir:**
- M1 Zone Mixte 1
 - A1 Zone d'Activités 1
 - A2 Zone d'Activités 2
- Autres Zones:**
- ZBP Zone affectée à des Besoins Publics
 - ZCF Zone destinée aux Constructions et installations sur le domaine Ferroviaire
- Périmètres:**
- ZPS Zone à Planification Spéciale
 - EB Périmètre de conservation des sites
 - AH Périmètre de protection archéologique
 - DS Degrés de Sensibilité au bruit (art.43 OPB)
 - Delimitation d'emprises
- "Objets" culturels / naturels:**
- FH Fontaines protégées
 - Limite de forêt, faisant foi selon l'article 10, alinéa 2 LFo
- A titre indicatif:**
- Limites communales
 - Cours d'eau à ciel ouvert
 - Cours d'eau enterrés
 - Si ce n'est la Suze, les rus et ruisseaux ont une représentation graphique pour faciliter la lecture mais qui ne correspond pas à leurs échelles réelles
 - Monuments dignes de protection
 - Monuments dignes de conservation
 - Limite de la forêt dynamique
 - NQTP Niveaux de Qualité de la desserte par les Transports Publics